
Adresse de l'agent national du district de Compiègne, qui annonce une collecte pour le soulagement de l'indigence qui a été versée dans la caisse philanthropique, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de l'agent national du district de Compiègne, qui annonce une collecte pour le soulagement de l'indigence qui a été versée dans la caisse philanthropique, lors de la séance du 22 germinal an II (11 avril 1794). In: Tome LXXXVIII - Du 13 au 28 germinal an II (2 au 17 avril 1794) pp. 430-431;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1969_num_88_1_29479_t1_0430_0000_8

Fichier pdf généré le 01/02/2023

ton œil perçant, à tes coups terribles. Législateurs, le gouvernement révolutionnaire est le palladium de la liberté; nous vous en félicitons, nous vous félicitons sur votre décret du 24 ventôse.

Soutenez-vous au sommet d'où partent également, et la consternation pour le méchant, et la confiance pour les bons. Que l'agonie du royalisme, que le tocsin de tout genre de fanatisme ne cessent de frapper les oreilles engourdies. Notre religion repose sur la foi de nos serments et la probité républicaine, qu'importe le culte que chacun est libre de professer paisiblement.

Les mœurs de la justice, voilà les éléments de la liberté, voilà ce qui entretient le feu qui brûle dans nos cœurs, comme sur l'autel du temple que nous avons consacré à la divine Raison.

Représentants, au nom de votre devoir et du Pacte social que vous avez fait avec le peuple qui attend de vous l'affermissement de son bonheur, n'abandonnez pas le gouvernail que le vaisseau ne soit en rade. Surveillez ceux qui le manœuvrent en sous ordre. Au nom de la nature, au nom du peuple français, ami de tous les peuples, préparez au genre humain ce que vous venez de rendre à nos frères d'Afrique. Si quelque émissaire de despotes venoit officieusement vous proposer de transiger, tenez à votre première réponse: nous ne trafiquons pas de la liberté et de l'égalité.

Représentants, nous nous proposons d'ajouter à un premier envoi de 160 liv. et 20 paires de souliers, les sommes de 180 liv. en or et argent, de 745 liv. 15 s. en assignats, de 80 chemises, un drap de lit, 20 paires de bas, une tasse d'argent, 2 paires de bottes, 15 paires de souliers, une paire de pistolets d'arçon, une selle à cheval. Tous ces objets avoient été déposés sur notre autel de la patrie en faveur de nos braves frères d'armes; mais comme on étoit sur le point de les expédier à leur destination, ils sont devenus la proie des brigands dans leur irruption sur notre territoire au mois nivôse.

Aujourd'hui nous ne vous annonçons que 160 liv. 10 s. en or et argent, 330 liv. 10 s. en assignats, 18 chemises, 6 draps de lit, 2 pantalons de toile et 3 livres de charpie. Nous mettons le tout à la disposition du Ministre de la Guerre, en lui écrivant.

Il faut ajouter à ces offrandes la remise du remboursement de l'office de lieutenant particulier de la ci-devant maîtrise de la forêt de Gavre.

Puissent ces foibles dons, aux quels nous n'ajoutons d'autre prix que celui du civisme; puisse notre meilleure intention vous prouver notre entier dévouement à la liberté et notre exécration pour le tyran et les traîtres S. et F.»

NOLLAUD, COLLIOT, JAN, BESSON, BRÉGER, BEZEUL, TAUDAY, GUYON, COURAUD, HOUSSIN, CHERON.

z

[Le départ^t de la H^{te}-Loire, à la Conv.; Le Puy, 15 germ. II] (1).

« Législateurs,

Le masque d'Hébert vient de tomber avec sa tête; quelle sera donc votre place au temple de mémoire puisqu'il n'est pas d'instant où vous n'avez une nouvelle conspiration à étouffer, puisqu'il n'est pas d'instant ou de jour que vous ne méritiez, en l'étouffant, un sourire de la patrie.

Du haut de l'Olympe les dieux lançoient la foudre sur les titans; vous faites plus, du haut de la Montagne, d'une main vous lancez la foudre sur les despotes orgueilleux, et de l'autre vous anéantissez, sous le glaive de la justice tous les pygmées, tous ces reptiles venimeux qu'avait produits l'aristocratie mourante et cadavéreuse.

En mettant la vertu et la probité à l'ordre du jour, vous avez fait pâlir les rois, il faut plus faire, il faut les anéantir; soyez donc aussi fermes, aussi inébranlables sur cette Montagne même, et n'en descendez que lorsque vous pourrez dire à vos comettants: il n'est plus de conspirateurs, il n'est plus de danger pour vous, vous êtes libres.»

LUGUET (présid.), RICHOU, BOURET, Augustin LIOGIER, LININTIAL, GAUBERT (secrét. g^{al}).

4

Le district d'Aurillac écrit qu'il vient de mettre à la messagerie, outre ses précédens envois, une caisse contenant divers objets en bijoux, or, argent et numéraire du poids de 61 marcs 6 onces 2 gros. Les ventes des biens des émigrés se poursuivent sans discontinuation; elles s'élèvent à 3,040,360 liv. (2).

5

L'agent national du district de Compiègne écrit qu'une collecte faite pour le soulagement de l'indigence, un jour de décade, a produit la somme de 1,047 liv. qui a été versée dans la caisse philanthropique (3).

[Compiègne, 1^{er} germ. II] (4).

« Citoyens législateurs,

Vous avez senti l'utilité des fêtes nationales, et vos collègues en mission dans les départements ont merveilleusement secondé vos vues patriotiques. André Dumont, représentant dans le département de l'Oise, et visitant notre commune nous a invité à ressembler le peuple

(1) C 298, pl. 1041, p. 6. Bⁱⁿ, 25 germ. (1^{er} suppl^t); C. Eg., n° 602, p. 91; M.U., XXXVIII, 361.

(2) P.V., XXXV, 140. Bⁱⁿ, 23 et 30 germ. (2^e suppl^t); C. Eg., n° 602, p. 99; M.U. XXXVIII, 360; Débats, n° 572, p. 409; Audit. nat., n° 566, p. 2.

(3) P.V., XXXV, 141. Bⁱⁿ, 1^{er} flor. (2^e suppl^t).

(4) C 297, pl. 1025, p. 34.

tous les décadis, à accoutumer les citoyens à l'union et à la concorde, en les faisant fraterniser dans des danses civiques.

Frappés du bon effet que devait produire cet établissement, persuadés que l'égalité y gagnerait, et voulant faire concourir cet établissement au profit de l'humanité, la Société populaire a arrêté, de concert avec les autorités constituées, que les citoyens seraient invités à s'assembler tous les décadis, dans le lieu destiné aux fêtes, et s'y livrer aux danses fraternelles et patriotiques, moyennant une légère rétribution, dont le produit servirait au soulagement de l'indigence.

Déjà deux décadis sont écoulés, déjà deux collectes ont été faites, et déjà 1,047 liv. ont été versées à la caisse philanthropique. J'ai lieu de croire que l'émulation qui s'est fait remarquer le dernier décad, ira toujours en croissant, et que nos concitoyens chériront encore plus la liberté et l'égalité quand ils les conquerront dans les plaisirs. S. et F.»

BERTRAND.

6

Le citoyen Cheneval, notaire public et officier municipal à Réunion-sur-Oise fait don à la République de la finance de son office (1).

7

Berchoux, notaire public à la résidence de Lay, district de Roanne, fait don à la patrie de son office de notaire (2).

8

Le citoyen Bourgeois fait abandon, au profit de la République, d'une créance de 333 liv. 6 s. 8 d. avec les intérêts qui sont dus (3).

9

Les administrateurs du district de Brienne écrivent que leurs efforts n'ont pas été inutiles, que 841 marcs 5 onces un gros d'argent, d'argent doré, de galons d'or et d'argent provenant des églises de ce district, vont partir pour la monnaie : ils y joignent 30 marcs et demi-gros de pareilles matières provenant des maisons et chapelles d'émigrés (4).

10

L'agent national du district de Bruyères envoie à la Convention l'état des dons patrio-

tiques de différentes communes de son arrondissement : ils consistent en 317 chemises, 14 mouchoirs, etc. (1).

[Bruyères, 29 vent. II] (2).

« Vous trouverez ci-joint un état des offrandes déposées sur l'autel de la patrie; la majeure partie a été adressée à l'armée du Rhin, conformément aux ordres du Ministre de la guerre. La petite commune de Chemineuil qui n'est rien moins que fortunée y est comprise pour 60 chemises et 3 mouchoirs. Les autres communes ont donné en proportion de leur faculté. S. et F.»

VUILLAUME.

[Etat des dons; 29 ventôse II].

317 chemises, 14 mouchoirs, 9 cols, 87 paires de chaussures, 10 paires de bas, laine : 1/2 livre, fil : 2 livres, 2 habits complets, 2 vestes, 8 pantalons, 8 catalognes, 486 livres de charpie, 70 livres linge de pansement, 7 paires de souliers, 608 livres de fers, 1 cloche, 18 piques non emmanchés, 321 liv. 15 s., 1 paire de bottes.

Observations : L'administration observe qu'elle a fait partir le 28 ventôse pour le magasin militaire de Strasbourg : 282 chemises, 14 mouchoirs, 7 cols, 7 paires de bas, 1 habit, 2 vestes et 1 paire de culottes, 5 pantalons, 3 paires de linges de pansement. Le surplus de la charpie et des linges de pansement avait été adressé à l'hôpital militaire de Strasbourg. Le surplus des objets portés au présent état a été déposé aujourd'hui.

P. c. c. : MALBRUN, VUILLAUME, J. DIDIE, LAUDY, CHAVANE, HERINGE,

11

Le maire de Bosguérard instruit la Convention nationale que son église est érigée en temple de la raison, et que l'argenterie va prendre la route de la monnaie (3).

[Bosguérard, 20 ventôse II] (4).

« Citoyen président,

Les citoyens de la commune de Bosguérard, canton de Bourgthéroulde, district de Pont-Audemer, département de l'Eure, sont enfin à la hauteur des circonstances. Les restes des statues et signes de la superstition ont été détruits aujourd'hui, et la ci-devant église dédiée au temple de la raison, où un grand nombre de citoyens des deux sexes, qui ont écouté avec plaisir la lecture des lois rappelées, des hymnes patriotiques, et répétés, des cris de Vive la République. Le ci-devant curé a abdicqué ses fonctions, et déposé hier, au greffe de la mu-

(1) P.V., XXXV, 141. Bⁱⁿ, 1^{er} flor. (2^e suppl^t). C. Eg., n^o 602, p. 91.

(2) C 297, pl. 1025, p. 32, 33.

(3) P.V., XXXV, 141. Bⁱⁿ, 30 germ. (2^e suppl^t).

(4) C 297, pl. 1025, p. 31.

(1) P.V., XXXV, 141. Bⁱⁿ, 1^{er} flor. (2^e suppl^t).

(2) P.V., XXXV, 141. Bⁱⁿ, 1^{er} flor. (2^e suppl^t).

(3) P.V., XXXV, 141. Bⁱⁿ, 30 germ. (2^e suppl^t).

(4) P.V., XXXV, 141. C. Eg. n^o 602, p. 91.